

OMNIUM des LIBERTES

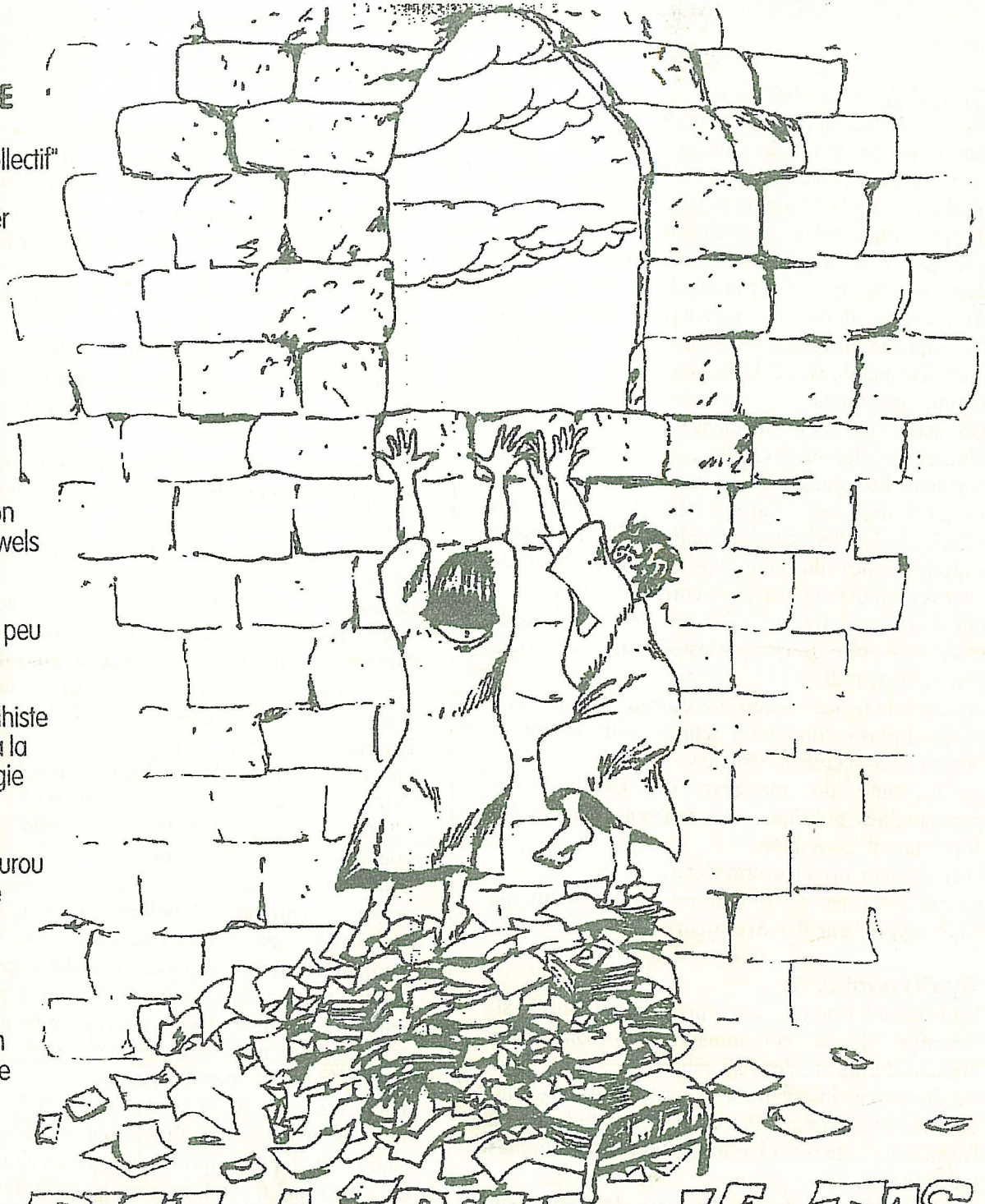
40 rue du Paradis - 76530 Grand-Couronne / 200 f par an - Octobre 99

Imprimé par nos soins

Juliette et Maïté

SOMMAIRE

- 1 - "Suicide collectif"
le dogme
mensonger
- 2 - Abgrall
et l'ordre
du temple
solaire
- 3 - Veritas
- 4 - L'esprit
d'inquisition
selon Pauwels
- 5 - Tavernier,
encore un peu
de haine !
- 6 - Un bouddhiste
en visite à la
Scientologie
- 7 - L'adepte
et son gourou
bien-aimé
- 8 - Laïcité
- 9 - L'Omnium
à Marseille



PETIT A PETIT, LE TAS
S'AGRANDIT.

GRACE A VOS PLUMES HARDIES.
UN GRAND MERCI.

" SUICIDE COLLECTIF "

Le dogme mensonger

La vérité commence à apparaître. LA Guyana, à Waco ou dans l'affaire de l'Ordre du Temple Solaire, on trouve les mêmes "suicideurs" : services secrets et relais politico-mafieux.

GUYANA (novembre 1978)

909 morts dans la communauté de Jonestown, un camp perdu dans la jungle tropicale, mais curieusement doté de tous les équipements modernes. Le "Temple du peuple" servait de base d'expérimentation psychiatrique à la CIA.

Lorsque Léo Ryan, sénateur de Californie, découvrit ce qui s'y passait lors de sa visite d'inspection, il fut abattu avec la délégation qui l'accompagnait. Et l'ordre fut donné de massacrer tous les membres de la communauté, hommes, femmes et enfants.

On parla d'empoisonnement collectif mais la plupart des victimes avaient reçu des injections et portaient des traces de blessures par balles.

Le bras droit du "gourou" Jim Jones était un officier de la CIA chargé d'appliquer les méthodes expérimentales du plan MK Ultra, à base de drogues hallucinogènes et de contrôle mental.

On a parlé de tragédie liée au délire mystique, alors que Jim Jones professait une idéologie communiste radicale.

Ayant commencé sa carrière comme prédicateur, il n'était plus qu'un pantin délirant entre les mains des services secrets américains.

A la suite du massacre de Guyana, des personnalités politiques qui avaient soutenu Jim Jones furent assassinées.

Guyana demeure un secret d'état.

(Grand reporter / "Jim Jones, le dictateur de l'apocalypse" par Eve Sivadjan)

WACO (avril 1993)

Dans cette ferme du Texas, périrent carbonisés 80 membres de la communauté des Davidiens, branche dissidente des Adventistes.

Le drame est intervenu à la suite d'un siège qui dura du 28 février au 19 avril 1993, date fatale où l'armée fédérale reçut l'ordre de lancer des bombes incendiaires.

Après avoir nié durant six ans, le FBI vient d'avouer en septembre 99 qu'il avait donné l'ordre de la mise à feu. Une cassette enregistrée le prouve clairement.

Cet aveu est survenu sous la pression d'associations et des parents des victimes qui clament depuis des années que le drame de Waco n'est pas un "suicide collectif" mais un massacre.

En France, les médias et les antisectes se gargarisent avec le "suicide collectif" des

Davidiens, et intoxiquent l'opinion pour justifier la lutte contre les minorités spirituelles.

Au début du mois de septembre 99, la presse française confirma les révélations en provenance des Etats-Unis, ce qui obligea nos spécialistes en désinformation à réagir.

Aussitôt les médias français déclenchèrent un contre feu en détournant l'attention du public vers un vrai-faux scandale de l'église de Scientologie. Et la vérité sur Waco passa à la trappe.

ORDRE DU TEMPLE SOLAIRE

Une série de trois massacres, au Québec, en Suisse, et dans le Vercors en décembre 1995.

C'est le "suicide collectif" le plus productif pour le mouvement antisecte français, mais c'est aussi son talon d'Achille, car si la vérité n'a toujours pas explosé c'est bien grâce au redoutable blindage des médias.

Dès le début, les parents des victimes ont été bâillonnées par les associations antisectes comme l'ADFI et par les experts nommés dans l'instruction de l'OTS.

Personne ne croit plus au "suicide collectif", mais ce dogme est entretenu par les autorités françaises et leurs relais médiatiques.

Or, les parents des victimes viennent de porter plainte contre le docteur Abgrall, l'expert qui a construit la thèse du "suicide initiatique" pour cacher les véritables causes de l'affaire.

L'OTS était au croisement de la mafia, de loges maçonniques dévoyées, d'ordres templiers contrôlés par les services secrets et d'anciens barbouzes du SAC.

On trouve même le Vatican et les jésuites à l'arrière-plan d'organisations templières.

L'Ordre du Temple Solaire était une véritable poudrière servant de paravent à divers trafics : blanchiment d'argent, trafic d'armes et de drogue... impliquant les polices française, suisse et canadienne, sans oublier l'incontournable CIA qui manipule certains groupes templiers pour des raisons politiques. Chaque faction veut posséder son ordre templier qu'elle utilise comme paravent, ce qu'on nomme "cercle extérieur" dans la terminologie des sociétés secrètes.

Tous les témoins gênants de l'OTS, souvent sincères et innocents, furent massacrés selon un plan méthodique maquillé en sacrifice rituel.

La classe politique française ne peut ignorer ce scandale, et c'est par lâcheté qu'elle cautionne la chasse aux sorcières qui en résulte.

La virulence de la propagande antisecte institutionnelle qui sévit en France ne s'explique que par l'obligation de cacher un lourd secret d'état.

Voici un extrait significatif d'une lettre considérée comme le testament de l'OTS, adressée à Charles Pasqua, ministre de l'intérieur en 1994 :

" Très Cher Charlie...la rage au cœur, Charlie, vous-même (dont le passé semble peu reluisant), vos sbires et vos semblables dans les autres pays ont dû reconnaître la noblesse et la dignité de notre action alors que vos propres services sont pour la plupart corrompus, au service de pouvoirs manipulateurs et sans scrupules. Votre silence et votre hypocrisie, Monsieur Pasqua, ainsi que ceux de vos amis, face aux menaces qui se généralisent en Afrique et ailleurs (où les services secrets occidentaux sont partie prenante, faut-il le rappeler), face à la violence, face à la destruction de la vie sur notre terre (au nom du profit immédiat) n'ont d'égale que la perfidie de vos intentions de manipuler au nom de la justice, de la fraternité, de la liberté et de l'égalité les gens honnêtes égarés dans ce tumulte général. Nous vous accusons d'avoir délibérément voulu détruire notre Ordre et d'en avoir fait une raison d'état. Nous vous accusons, Monsieur Pasqua, d'avoir prémédité un assassinat collectif ".

Cette lettre fut remise le 4 octobre 1994 par Jo Di Mambro à Patrick Vuarnet qui eut mission de la poster. La presse française a pudiquement caché ce document.

On sait que le docteur Abgrall chargé de la campagne d'intoxication sur les "sectes suicidaires", était présent à l'avance sur les lieux du drame - il possède une résidence à proximité - et qu'il était lui-même membre de l'Ordre Rénové du Temple, organisation concurrente de l'OTS. Abgrall qui n'a eu de cesse de nous endormir avec la fable du "transit vers Sirius" est en outre un agent des services secrets où il fut formé durant son service militaire.

Si en Amérique, le secret de Waco a finalement été révélé publiquement, c'est grâce à la presse qui est moins soumise que la nôtre.

Il est à craindre qu'en France, une telle révélation soit impossible, et que tous ceux qui se risqueraient à soulever le couvercle soient la cible de quelques attaques perfides. L'Omnium commence à en savoir quelque chose...

Le pseudo "suicide collectif" est l'outil d'une propagande permettant d'assimiler les mouvements spirituels honorables et pacifiques à des gangs criminels. Et par ce biais, c'est le moyen d'asseoir progressivement un régime policier dans lequel tout ce qui apparaît comme dissident serait assimilé à de la délinquance ou du terrorisme. Pour preuve, le sénateur Nicolas About propose d'appliquer les lois anti terroristes contre les mouvements spirituels répertoriés comme sectes dans le rapport parlementaire.

Le dogme du "suicide collectif" légitime cette manœuvre. Sans les "suicides de sectes", la chasse aux sorcières s'écroule, faute d'argument justifiant des mesures d'exception. C'est pourquoi, dans sa circulaire aux magistrats de décembre 98, le garde

des sceaux exige qu'on déterre toujours plus de "scandales de sectes". Comme en réalité, les affaires sont rares, on agite la menace du "suicide collectif" et de sectes apocalyptiques fantômes.

Certains continueront à affirmer qu'il existe bel et bien des groupes capables de n'importe quoi. Mais, l'argument est fallacieux car ces groupes sont en fait des paravents pour d'obscurs intérêts. Quand les meurtriers se cachent derrière les noms prestigieux de la CIA, du FBI, de la Sûreté du Québec, de la DGSE ou des Renseignements Généraux, où sont les sectes criminelles ?

Dès 1985, Louis Pauwels avait prévenu "qu'on nous préparait des scandales de sectes". C'est sans doute pourquoi il s'éleva avec la plus grande énergie contre les antisectes.

Curieusement, ces scandales ont explosé simultanément en Amérique, en Europe et au Japon dans l'intervalle de deux ans.

Or, sachant que les responsables des Etats-Unis, la France et le Japon sont les acteurs majeurs dans l'organisation de la Trilatérale, on peut se demander si nous ne sommes pas face à une "trilatérale des scandales de sectes".

Ce serait en tout cas l'indice d'une coordination internationale visant à traumatiser les populations afin qu'elles acceptent le système totalitaire qui s'installe à travers le nouvel ordre mondial.

Faire rimer spiritualité avec criminalité est une trouvaille qui ne date pas d'hier. C'est depuis des siècles l'argument des inquisiteurs face aux "hérétiques". C'est pourquoi, l'inquisition moderne de type technocratique et psychiatrique, s'enracine dans cette tradition.

Il se crée toujours plus de nouvelles associations antisecte et des sites Internet spécialisés.

Face à cette marée montante, que font les associations menacées ?

ABGRALL ET L'ORDRE DU TEMPLE SOLAIRE

Le docteur Jean-Marie Abgrall est psychiatre, criminologue et expert auprès des tribunaux. Service militaire dans un camp spécial réservé aux services secrets.

Thèse de médecine : "Les nageurs de combat en milieu opérationnel".

Appartenances initiatiques : Franc-Maçonnerie, Ordre Rénové du Temple, Ordre rosicrucien AMORC...

Il prétend avoir adhéré à une dizaine de mouvements dont Moon, Krishna, Les Enfants de Dieu...ce qui justifierait sa compétence.

Abgrall - expert sur l'OTS - a faussé l'instruction en prétendant qu'il s'agissait d'un suicide collectif. Quel est l'intérêt de bloquer une enquête en rendant vaine l'investigation ?

La thèse du suicide permet de conclure qu'il est inutile de chercher les coupables puisqu'ils sont morts. La justice a prématurément conclu à un "crime ésotérique".

La théorie du suicide collectif si chère à Abgrall - qui en a fait son cheval de bataille contre les sectes - a été pulvérisée par les révélations du FBI. Le directeur du FBI a avoué qu'en 1993, les davidiens de Waco au Texas avaient été carbonisés dans un incendie déclenché par les forces armées. Une cassette remise à l'Attorney Général Janet Reno a enregistré l'ordre de mettre le feu.

Pour sa part, le juge Fenech, militant antisecte, a déclaré : *" Par principe, je ne crois pas au suicide collectif. Je n'ai jamais vu de suicide collectif. On n'a jamais vu dans le monde entier de suicide collectif. Toujours assassinat. "* (TF1 "Le Monde de Léa" / 25 mars 1997)

Après avoir été roulés dans la farine par l'ADFI durant des années, les parents des victimes de l'OTS s'indignent et exigent que la vérité soit faite. Ils ont porté plainte contre Abgrall qui a aussitôt tenté d'identifier " l'idéologue " de l'OTS sous la forme d'un "maître secret" qui aurait chapeauté l'organisation. Et il a relancé un faux débat en incriminant les œuvres de l'alchimiste Jacques Breyer.

Mais, il n'y a pas de relation entre des écrits hermétiques traitant de transmutation alchimique et un massacre de masse.

En s'attaquant à la mémoire d'un auteur mort du cancer en 1996, Abgrall a-t-il voulu couvrir d'autres protagonistes impliqués dans la liquidation de l'OTS, lesquels sont toujours vivants et sans doute dangereux ?

Récapitulons. D'abord Abgrall oriente l'enquête avec sa thèse du suicide collectif dont personne ne réchappe, interdisant ainsi qu'on recherche les éventuels coupables. Puis, il embrouille l'instruction en entraînant la justice dans une querelle sur des écrits ésotériques susceptibles des interprétations les plus extravagantes.

L'affaire de l'OTS lui colle à la peau.

Le docteur Abgrall, psychiatre à Toulon, possède plusieurs résidences à travers la France, dont une villégiature à Autrans dans le Vercors, au 7 résidence de la Forêt, à quelques kilomètres de St Pierre de Chérennes, le lieu du massacre. Il était présent à cette adresse lors du drame.

Après la découverte des corps, il accueillit les journalistes surpris de ne pas le trouver à Toulon, et leur expliqua de long en large comment les choses s'étaient passées.

Ses commentaires sur la ritualisation d'un "suicide collectif" ont inondé les rédactions.

Il donna plus de 40 interviews en deux jours, assénant sa théorie du "suicide initiatique" de manière si péremptoire qu'on pouvait croire que

ses explications avaient été pensées de longue date.

Sur le nom du lieu du massacre - St Pierre de Chérennes - il affirma que cela signifiait "St Pierre du Bûcher" (Chérennes voudrait dire "tisons" ou "bois brûlé"). Il s'agirait selon lui, d'un "cas typique" de rituel de purification par le feu. Dans la neige du Vercors en décembre ?

On prétend qu'une logistique importante est nécessaire pour une telle mise en scène macabre. C'est un travail de professionnels.

Comment expliquer que les "rêveurs" de l'OTS aient été carbonisés à l'aide d'une substance inconnue s'apparentant à du napalm ou à un produit d'usage militaire ?

Mais plutôt que de poser des questions techniques, Abgrall préfère interpréter la position des corps en étoile comme un symbole de la roue cosmique. Regardez vers Sirius, nous persuade le mage Abgrall, ne cherchez pas d'autres indices.

Quant aux 16 morts dont 3 enfants, il en déduit que ces derniers n'avaient pas atteint l'âge de la maturité initiatique. Il ne faut donc tenir compte que des 13 adultes, ce nombre étant une allégorie du Christ annonçant sa mission à ses 12 disciples.

(Le Figaro 26 décembre 1995 / *"L'obsession des Symboles (sic) / un psychiatre analyse les pratiques de la secte fondée par Jouret"*)

Abgrall ne donnera pas moins de 27 interviews en ce jour du 25 décembre 1995.

Comme dans les chansons, son accent méridional fait mieux passer les paroles.

Mais comment le spécialiste en symbolique templière, interprète-t-il sa propre présence sur le lieu du sacrifice, les jours précédant l'holocauste ?

"Les journalistes m'attendaient à Toulon, alors que j'étais chez moi à quelques kilomètres de St Pierre de Chérennes".

Autre paradoxe. Abgrall possède une résidence d'été à Vitry-Le-François dans la Marne. Or, selon ses affirmations, *"Vitry-Le-François serait une zone de repli pour certains membres de l'Ordre du temple solaire"*. (Interview à l'Union de Reims / 20 août 1997)

Une des rescapées du Vercors qu'il devait expertiser à Annemasse, a curieusement déménagé à Vitry-Le-François où le méditerranéen Abgrall recherche un peu de fraîcheur durant la saison chaude :

"j'aime beaucoup venir me reposer près du Der, d'où je ne me lasse pas d'admirer les évolutions des grues cendrées". (L'Union / 20.08.97)

Comment explique-t-il le fait qu'il possède des résidences d'été et d'hiver sur des lieux fréquentés à la fois par les morts et les rescapés de l'OTS ?

Le docteur qui sait tout, a une réponse à cette devinette initiatique : *"Si je n'étais farouchement cartésien, je pourrais y voir un signe magique"*. (Impact Hebdo-médecin du 15 novembre 1996)

Ce "signe magique" a satisfait la presse et n'a pas retenu l'attention du juge d'instruction et du commissaire de police chargé de l'enquête.

Depuis peu, et par crainte que cela ne soit découvert, il admet avoir fait son service militaire dans les services secrets.

C'est pourquoi il a été accusé d'avoir infiltré les "Verts" entre 89 et 94. Bien sûr, il crie au complot des sectes. (Le Point 17 septembre 1999)

Sa virulence contre les médecines douces, et sa propagande en faveur du courant psychiatrique de la normalisation mentale, ne le désignent pas comme un militant écologiste sincère.

Abgrall, agent des services secrets ? C'est une piste pour expliquer sa présence à proximité des lieux du massacre à la date fatidique.

Peut-être les services secrets avaient-ils eu vent de l'imminence du drame, et l'agent Abgrall aurait échoué à empêcher la tuerie ?

A moins qu'il n'ait rempli un ordre de mission pour le moins obscur...

Abgrall était donc là le 23 décembre 1995 lorsqu'on découvre les corps.

Il écrit : *"Un an plus tôt, alertés par certaines coïncidences de dates entre les actions de l'OTS et les anniversaires relevés dans ses textes, j'avais informé la justice de mes craintes. La diligence du juge Fontaine, chargé de l'enquête française sur l'OTS, avait permis, grâce à une intervention policière d'envergure, d'éviter un massacre"*.

Ceci révèle au moins sa connaissance précise des plans funestes de l'OTS. Mais cela rend plus incompréhensible le fait que 16 adeptes soient venus de Suisse pour être abattus par le policier Lardancher, quasiment à la barbe de l'expert Abgrall qui était là... par hasard !

Le cartésien farouche a appartenu à diverses organisations mystiques :

"Moi-même j'ai fait partie jadis de quelques groupes dont Krishna". (L'Actualité religieuse / 15 juin 1995) Mais, il ne mentionne pas son appartenance à l'AMORC. Et il oublie de dire que les victimes de l'OTS ont été membres de l'AMORC dont il fut également adhérent. Pourquoi ces ex membres de l'AMORC ont-ils été liquidés ? Et par qui ? Ayant confessé avoir appartenu à diverses organisations mystiques, pourquoi Abgrall a-t-il caché son appartenance à l'AMORC ?

D'autre part, on apprend qu'Abgrall assistait aux réunions de l'Ordre Rénové du Temple, structure templière fondée par Raymond Bernard, l'ex grand-maître de l'AMORC.

On est pas initié dans un ordre templier comme on va à la messe.

Pour Abgrall ce "détail" est un moyen de pression utilisé par la mouvance templière, et il affirme qu'il ne l'a pas caché au juge Fontaine, chargé de l'instruction sur l'OTS.

L'expert sur l'OTS était donc adepte de l'ORT, l'ordre concurrent, sur lequel Jouret et Di Mambro avaient mis le grappin.

On sait qu'après sa dissolution, les transfuges de l'Ordre Rénové du Temple ont émigré vers l'Ordre du Temple Solaire.

Face à toutes ces coïncidences, la défense d'Abgrall est faible : il prétend qu'il aurait navigué à travers ces organisations "afin de mieux comprendre les structures sectaires".

Si c'est vrai, cela prouve son rôle d'agent secret, car selon toute vraisemblance l'affaire de l'OTS est un règlement de compte entre services secrets.

Son acharnement à truquer l'enquête tout comme le "signe magique" de sa présence sur les lieux du drame, laissent penser qu'Abgrall mérite le titre de suspect N°1.

VERITAS

Prétendre que des groupes humains orientés vers la recherche de l'absolu sont capables de s'auto-anéantir, relève du fantasme, et pire encore, cette idée perverse est un crime contre notre humanité. Il faut être très endormi, ou sous l'emprise de la narcose médiatique pour succomber à cette croyance née d'une manipulation franchement diabolique.

Le mythe du "suicide collectif" est un viol de notre conscience car elle jette la suspicion sur ce qu'il y a de meilleur en nous-mêmes.

On nous inocule ainsi que la recherche d'une élévation spirituelle est dangereuse et conduit à la folie meurtrière.

Or, la spiritualité est une fantastique pulsion d'espoir et de survie, y compris sous ses formes les plus austères et ascétiques, alors que le suicide est une absence de foi.

L'histoire humaine n'a jamais enregistré de suicides collectifs dans les communautés religieuses, ni dans d'autres groupes culturels d'ailleurs. Mais, pour asseoir leur argumentaire surréaliste, des révisionnistes antisectes ont récemment déterré l'histoire dramatique des juifs résistants de Massada ou des cathares de Montségur, en prétendant que ces martyrs s'étaient suicidés.

Rappelons que les résistants retranchés dans la forteresse de Massada ont péri affamés, lors du siège mené par les romains. Quant aux cathares, ils ont été jetés vivants dans le feu par l'inquisition dominicaine, même s'ils ont refusé de se défendre. Pourtant, on peut lire dans d'ignobles pamphlets que ces cathares étaient les ancêtres des "suicidés" de l'Ordre du Temple Solaire. Ils se seraient jetés volontairement dans les flammes !

La source de ces thèses révisionnistes d'un genre inédit est identifiable. Elle révèle l'influence

persistante d'un certain ordre ecclésiastique qui assumait la responsabilité de l'inquisition historique, sur laquelle les nazis prirent modèle et dont Hitler vanta l'efficacité.

A l'heure où le Pape a fait publiquement amende honorable au sujet des crimes de l'Eglise et de l'inquisition, il est normal que cet ordre ecclésiastique tente d'effacer sa responsabilité.

Il prétend qu'il n'a jamais fait couler le sang personnellement mais qu'il a recouru au "bras séculier" pour réaliser ses jugements mortels. Terrible hypocrisie.

Aujourd'hui, le bras séculier s'appelle CIA ou FBI, et il "suicide" en masse, ou bien il s'appelle Renseignements Généraux, et il dresse des listes d'hérétiques qu'on livre à la vindicte publique.

On se souvient d'un film dont le titre est "Complot". Dans une séquence, un psychiatre, officier de la CIA, lève la main pour montrer le mot gravé sur sa bague en or.

Le mot VERITAS apparaît en gros plan.

Le cinéaste avait-il trop d'imagination ? Quoi qu'il en soit, VERITAS est très précisément la devise de l'ordre ecclésiastique qui a assumé les œuvres de l'inquisition durant six siècles.

Certains conseils avisés nous disent : "il est inutile de parler de ça, car personne ne peut vraiment comprendre". C'est exact. Personne ne sait vraiment ce qu'il y a derrière la CIA, laquelle se présente comme un service de renseignement multipliant les coups tordus, apparemment en vue de l'expansion des Etats-Unis.

Existe-t-il un contrat liant certains groupes ecclésiastiques et les services secrets ?

Ce serait de bonne guerre pour la défense de leurs intérêts spécifiques.

D'autre part, on croyait qu'en Amérique la lutte antisecte était à l'origine l'œuvre de certaines églises évangéliques, mais on découvre que des organisations juives ont sponsorisé les associations antisectes comme le CAN et le fanatique Rick Ross. Or, en France, ce sont des catholiques romains qui sont à l'origine des associations antisectes. Il y aurait donc un œcuménisme de la chasse aux sorcières...

Un auteur bien informé comme le spécialiste des "nouveaux mouvements religieux" Massimo Introvigne, a révélé des choses étonnantes sur l'arrière-plan des grands "scandales de sectes". Pourtant, il dénonce la paranoïa de ceux qui y voient un complot. Et pourquoi pas ?

De deux choses l'une, ou bien la guerre contre les minorités spirituelles est l'effet de circonstances politiques fortuites, ou bien elle est programmée. En tant que catholique romain, Massimo Introvigne peut croire en la création ex-nihilo et par conséquent en la génération spontanée du mouvement antisecte international. Mais, pour les spiritualistes, rien ne sort du néant. S'il y a une

chasse aux sorcières qui s'étend à travers le monde, c'est qu'il y a un "inquisiteur" capable de l'organiser. Ce grand inquisiteur dispose censément de données et de moyens. Il dispose de réseaux financiers et politiques. Bref, il applique un plan selon un calendrier précis, car en politique rien n'est laissé au hasard.

Et c'est bien ce que qu'une analyse du dossier "sectes" nous confirme.

Il y a un plan international en vue de "nettoyer" le champ religieux et thérapeutique de ses éléments les mieux organisés risquant d'opposer une résistance à l'ordre mondial.

Cela permet de mieux comprendre la virulence des chiens de garde du système.

Quelqu'un a-t-il une meilleure hypothèse ?

Le débat est ouvert.

L'ESPRIT D'INQUISITION

Quand Louis PAUWELS dénonçait la chasse aux sorcières

24 octobre 1996. Il y a trois ans, Louis Pauwels critiquait énergiquement l'esprit d'inquisition dans les colonnes du Figaro. Après avoir fait paraître en février 96 son article intitulé "Sectes, vers un procès sans nuances ?" qui répondait au rapport parlementaire, il demanda à Joël Labruyère de lui fournir plus de renseignements sur l'affaire. Nous lui avons communiqué des documents sur l'ADFI et des références sociologiques et juridiques dont il fit une synthèse journalistique. Dans une lettre du 26 juin 96, Louis Pauwels nous écrit :

" Je souhaite mettre en relief au cours d'une brève chronique du Figaro les sources et les raisons du développement d'un esprit d'inquisition qui me paraît se manifester de plus en plus fortement. Pour que cette chronique atteigne son but, je voudrais réunir des faits et des témoignages suffisamment frappants. Il me semble que nous tentons de défendre l'un et l'autre la liberté de l'esprit et que celle-ci est de plus en plus attaquée. Et plus qu'une réflexion générale que le cadre d'une chronique ne permettrait pas de développer, je voudrais rassembler des exemples. Si vos travaux et vos loisirs vous permettaient de m'aider, je vous en serais reconnaissant."

Le souci de Louis Pauwels était de réaliser un article "frappant".

Il était indigné par les méthodes de l'ADFI qui lui rendit coup pour coup en l'attaquant pour diffamation.

Louis Pauwels décéda le 28 janvier 97.

On dit qu'il fut affecté par la hargne de Jeanine Tavernier, et par la lâcheté de ses amis politiques dont la duplicité éclata à l'issue de la parution du rapport sur les sectes.

Retiré dans son "bangalow" de Mesnil-Le-Roi, Louis Pauwels qui perdait la vue, méditait sur les "Les dernières chaînes", son livre-testament.

Fidèle à lui-même, Louis Pauwels fut le premier, et sans doute le seul à dénoncer en 1985 la magouille du premier rapport sur les sectes établi par Alain Vivien.

Autrement dit, les antisectes l'avaient dans le collimateur depuis longtemps, car Pauwels était un adversaire de taille qui, s'il était encore en vie aujourd'hui, leur donnerait du fil à retordre.

Face à la montée de l'intolérance, Pauwels disait qu'il allait essayer de redresser la barre. Mais les attaques l'éprouvèrent durement. Il est indéniable que ce prince des lettres et cet apôtre de la liberté fut blessé d'être mis en accusation par une Jeanine Tavernier, fanatique et inculte, n'ayant même jamais lu ses livres, et ne sachant pas faire la différence entre Gurdjieff - dont Pauwels fut disciple - et un marabout spécialisé dans les retours d'affection.

Dans les jours qui ont suivi la parution de l'article sur "l'esprit d'inquisition", nous avons averti Louis Pauwels que l'ADFI ne lui pardonnerait pas l'usage du mot INQUISITION, car c'est la seule parade qu'on peut opposer à force égale au mot SECTE. Comme prévu, l'ADFI mit en branle le bras séculier contre Pauwels. Le procès eut lieu après sa mort, et lui donna raison.

Tout en constatant l'extinction de l'action publique à l'encontre de Monsieur Louis Pauwels, décédé le 28 janvier 97, le jugement reconnaît *"qu'en définitive, l'article incriminé traduit, de la part du journaliste, une mise en garde contre les excès pouvant porter atteinte à la liberté de pensée et d'expression, ainsi qu'un appel à la tolérance dans la légalité. Or, dans une société démocratique, la manifestation d'un tel point de vue doit, à l'évidence, pouvoir contribuer, au même titre que d'autres prises de position, au débat public sur le phénomène sectaire. Les passages poursuivis ne sont dès lors constitutifs d'aucune diffamation."*

Tribunal de grande instance de Paris / jugement du 12 septembre 1997)

Après Pauwels, dans le débat public, nul n'a encore osé dénoncer l'ADFI comme une organisation "virulente". D'ailleurs, l'ADFI qui refuse tout débat, ne laisse proférer la moindre critique à son égard. Cette organisation qui condamne, diffame, insulte et traîne les gens devant les tribunaux depuis vingt ans n'accepte pas qu'on la traite de "virulente".

C'est bien la preuve qu'il s'agit d'une organisation sectaire et totalitaire.

Certaines personnes se demandent pourquoi l'ADFI ne poursuit pas l'Omniium ?

Après nous avoir menacé de représailles, l'ADFI a sans doute estimé qu'il était plus profitable de

nous tenir à l'écart de la médiatisation, sachant que nous lui avons promis un beau débarras devant les tribunaux.

Pour le moment, toute intervention de Joël Labruyère dans les médias est interdite.

La seule radio régionale qui s'est risquée à l'inviter, a annulé l'émission dans la précipitation. Le système antisecte ne supporte aucune contradiction car il est fondé sur un certain nombre d'impostures facilement démontrables.

SECTES : L'ESPRIT D'INQUISITION

par Louis Pauwels

"J'ai sous les yeux les travaux de quelques sociologues, universitaires, juristes, historiens français qui réagissent à la guerre générale entreprise depuis quelques années, sans discrimination, contre les groupes spirituels minoritaires, hâtivement qualifiés de sectes et, comme tels, diabolisés aux yeux de l'opinion. Ces travaux sont encore isolés et peu divulgués. Pourtant, leur réunion constituerait un très utile complément au *Traité de la tolérance* du regretté Voltaire.

Bien entendu, certaines sectes relèvent du crime ou de l'escroquerie. Les poursuivre et les condamner s'impose, mais notre arsenal juridique y suffit. On ne peut légalement engager un procès contre une secte sur le seul fait que ses idéaux et ses modes de vie sont marginaux et déroutants. C'est pourtant la méthode qui se développe aujourd'hui.

Chasse aux sorcières

Depuis 1975 se sont instaurées des associations antisectes, qui accusent globalement leurs adversaires de déstructurer les individus et de menacer les familles. La plus virulente d'entre elles est l'ADFI (Association pour la défense de la famille et de l'individu). Elle catalyse, sinon promeut les attaques contre les groupes spirituels non conformes. J'apprends qu'elle s'inspire d'un courant de la psychiatrie américaine, visant à la normalisation de la société par la destruction des nouvelles religions. C'est du moins ce que révèle la documentation qu'on me fait parvenir. Les travaux de M. Régis Dericquebourg, maître de conférence à l'université de Lille et membre du Groupe de sociologie des religions et de la laïcité, et ceux de M^o Christian Paturel, montrent que cette guerre contre les sectes réveille l'esprit d'inquisition et s'apparente, dans bien des cas, aux procès en sorcellerie, où la rumeur tenait lieu de preuve.

Il suffit désormais d'accuser un groupe marginal de captation de la personnalité et manipulation mentale pour qu'il se trouve rangé au nombre des sectes et, par là même, mobiliser contre lui l'opinion générale.

Cette nouvelle chasse aux sorcières bénéficie des subsides de l'état et, sauf exceptions, du soutien sans réflexion des médias.

La liberté de croire, de se réunir et de tenter de convaincre autrui fait partie des droits fondamentaux. Il est étrange de constater que la guerre ainsi entreprise contre les minorités spirituelles contredit la Convention européenne des droits de l'homme. Celle-ci précise que *"considérer qu'un groupe minoritaire sera automatiquement marginalisé d'un point de vue social, méconnaît le principe même d'une société démocratique pluraliste"*.

Quant à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, elle a émis, le 20 janvier 1992, un avis *"sur les sectes et les nouveaux mouvements religieux"* dans lequel on peut lire : *"les sectes ne sont pas toutes délictueuses ou destructrices. Il faut donc être prudent pour ne pas commettre d'injustices. Nous ne pouvons pas, par exemple, considérer que n'importe quel groupe ayant des croyances non traditionnelles est une secte, avec toutes les connotations négatives que cela suppose et nous ne pouvons pas incriminer un groupe en tant que tel, ou ses croyances, sauf dans des cas très particuliers, mais seulement ses activités délictueuses dûment démontrées. Car on ne peut jamais protéger des droits ou des libertés par la suppression ou la réduction d'autres droits ou libertés."*

J'ai bien conscience que le présent article risque d'être interprété comme une défense inconditionnelle des minorités spirituelles et donc un parti pris en faveur des sectes. J'ai aussi conscience qu'il risque de nuire à ma réputation, les choses étant ce qu'elles sont. C'est un risque que j'accepte s'il s'agit d'un prix à payer quand on tient l'indépendance de l'esprit pour le suprême bien." (L. Pauwels / le Figaro 24 octobre 1996)

Cet article est le dernier de la carrière d'un journaliste qui mettait l'indépendance de l'esprit au dessus de sa réputation. C'est une chose plutôt rare au royaume de Voltaire.

Les travaux du sociologue et du juriste cités dans l'article avaient été recommandés à Louis Pauwels par Joël Labruyère.

Le professeur Dericquebourg a été diffamé par l'ADFI à cause de ses recherches sur l'église de scientologie. Il fait partie des sociologues maudits, interdits de parole dans les médias.

Maître Christian Patuere, défenseur de Témoins de Jéhovah, avait écrit certaines vérités sur l'ADFI. Il a été radié de l'ordre des avocats.

TAVERNIER, ENCORE UN PEU DE HAINE ! Une conférence ordinaire de l'ADFI

Celui qui a assisté à une conférence de Jeanine Tavernier encadrée du député local et d'un journaliste "spécialisé", peut comprendre comment les choses se passaient sous Vichy.

Bêtise, haine et peur forment le cocktail de ce genre de réunion financée par les deniers publics. L'auditoire, en majorité catholique romain, est venu pour casser de la secte.

Les sectes diaboliques menacent la sécurité de ces bons français. Elles seraient partout, et il faut se méfier de tout de ce qui n'est pas conforme. Le non-conformisme spirituel ou thérapeutique devrait être classé comme un délit. Pour ces gens, l'affaire est entendue : la dissidence doit être réprimée. Il faut prendre des mesures. Il faut interdire. Il faut enfermer.

Ce public bien pensant affiche les bonnes manières bourgeoises, mais nous sommes déjà au dessous du seuil des bas instincts qui ne demandent qu'une occasion pour se déchaîner.

Parmi les bons conseils de Jeanine Tavernier: "Il faut faire très attention quand vous arrachez les affiches des sectes, car elles mettent des morceaux de lame de rasoir dans la colle".

Oh ! fait l'assistance.

Madame Tavernier s'interroge gravement :

" On se demande si les gourous ne sont pas formés dans une école spéciale car on retrouve les mêmes caractéristiques dans toutes les sectes ?"

Le public hoche la tête à l'énoncé de ce qui semble une évidence : une académie des gourous !

Le député-maire qui préside la séance n'a visiblement aucune connaissance des minorités spirituelles, mais ça ne fait rien, il a quand même réponse à tout. La réunion a pour but de démontrer à son électorat qu'avec lui, les sectes ne franchiront pas les limites de la commune. Pourtant, parions que si demain, les Témoins de Jéhovah sont reconnus comme une religion - ce qui est en voie de négociation - ce maire viendra inaugurer leur "salle du royaume" et tiendra un discours édifiant sur ces chrétiens si moraux qui sont un rempart contre les sectes.

En attendant, Jeanine Tavernier accomplit son œuvre routinière avec professionnalisme, sur le ton de la confiance, enfonçant sans risque la porte béante de l'ignorance et de la peur.

Inlassablement, elle poursuit sa quête d'une vengeance personnelle depuis qu'elle a retiré son mari des griffes d'une "secte écologique". En l'écoutant, le public est prêt à voir partir des convois vers des camps de redressement.

Ces braves gens pourraient assister à des exécutions sans sourciller.

On les prépare aux pogroms. Demain, ils se réjouiront d'apprendre que l'armée a investi le local d'une secte et qu'il a fallu faire feu pour "protéger l'ordre civil". On comprend mieux le syndrome de Vichy. La plaie suinte à nouveau. L'écoeurement vous saisit. On voit comment cela se met en place insidieusement, sans éveiller de soupçon dans la société.

Le journaliste présent, spécialisé dans "les sectes qui infiltrent les entreprises", s'exprime avec passion. Il est là pour vendre son livre, tout comme la "spécialiste de la scientologie".

Car il n'y a plus que des "spécialistes" qui "étudient la question depuis des années".

Et pour le public, ces spécialistes et l'autorité publique ne peuvent se tromper.

Comment la France en est arrivée là ? Question vaine. La France n'a pas quitté ce niveau.

Puis, l'auditoire témoigne. Chacun y va de son couplet contre tel ou tel mouvement.

On énumère les noms des associations de la région dont la responsable ADFI locale détient la liste. Détenir une liste est une démonstration de puissance. La liste est un jugement.

On prévient de se méfier de "ces médecins qui ont étudié Steiner". On dénonce. On accuse. On condamne à partir de faits anodins sans rapport avec le moindre délit.

Une grand-mère raconte que ses enfants sont partis vivre en Angleterre, et qu'elle ne voit plus son petit-fils qui, comble de déchéance, ne parle plus que l'anglais ! Tavernier n'ose pas y croire.

Le délire s'enfle. La spécialiste de la scientologie explique que la "secte préconise une cure de vitamines qui permet de maintenir l'adepte sous influence en lui ramollissant le cerveau". Et le public gobe.

Quelqu'un s'érige contre les Etats-Unis, ce pays décadent qui tolère toutes les sectes et leur verse des subventions ! Une onde d'indignation parcourt l'auditoire "franchouillard".

Le mot "franchouillard" est peut être la clé pour comprendre ce qui mobilise ces gens.

Aujourd'hui, Georges Brassens serait hué. On voudrait l'interdire d'antenne.

Quelqu'un tente de modérer le débat en demandant s'il n'y a pas de problèmes plus graves que les sectes. Aussitôt, le maire balaie la question d'un revers, car "on est là pour parler des sectes et pas d'autre chose".

La démagogie est totale. Les sectes permettent de faire oublier tout ce qui ne va pas et protègent ces bons français de tout retour sur eux-mêmes. Contre la peur, ils ont le Prozac.

On est là pour défendre la "médecine officielle", la "science officielle" et la "religion officielle" contre les sectes qui menacent l'ordre établi.

Le public est fanatiquement normal, étroit, borné, hargneux...

Et Jeanine Tavernier égrène son chapelet d'anecdotes surannées, vieilles de dix ans, comme l'histoire de cet enfant que des parents avaient mis dans une école en Inde. Un crime !

Ces bons français n'aiment pas beaucoup l'Inde. N'est-ce pas la pépinière des gourous ?

Puis, on enchaîne sur "les librairies ésotériques qui diffusent des livres de sectes".

C'est vrai, s'exclame un auditeur, nous avons ici la librairie du "Lotus" ! Et comme s'ils tenaient enfin un coupable par le collet, dix personnes se font écho de l'accusation : oui, le Lotus ! Le Lotus ! Chacun regarde son voisin avec un air entendu.

(Nous sommes à Rouen, la capitale de la méfiance normande. Et le Lotus est la seule librairie qui propose des livres d'occultisme, de nouvel-âge et de développement personnel dans une agglomération de 500 000 habitants.)

En professionnelle, Jeanine Tavernier est obligée de calmer le jeu, en rappelant comme à regret, qu'en France, chacun est libre de lire les livres qu'il veut. C'est au moins, une bonne nouvelle. Mais, on imagine la foule s'élançant vers le centre ville pour casser la vitrine ou peindre une étoile jaune.

Il n'est pas exagéré de dire qu'on est à deux doigts du lynchage, mais ce public de la bonne bourgeoisie sait encore se tenir. Pour le moment tout au moins ...

Parenthèse. On se souvient qu'au Rwanda, la foule fut fanatisée par les prêches des prêtres appelant au meurtre. Il faudrait donc que les catholiques romains fassent preuve d'un peu de pudeur.

D'autre part, on se rappelle qu'à l'origine de l'incendie criminel qui ravagea le Goetheanum édifié par Rudolf Steiner, il y avait le prêche du pasteur local qui terrifia ses ouailles au sujet de la "secte diabolique".

On s'étonne qu'en France, il n'y ait pas plus d'incidents graves, compte tenu de la radicalisation de la propagande antisecte et de sa banalisation par des élus de la République, censés être les gardiens de l'ordre et de la paix civile.

Autre parenthèse en forme de message personnel adressé à Pierre Albertini :

Monsieur le député de la 2^e circonscription de la Seine-maritime, vous êtes un démagogue doublé d'un apprenti-sorcier.

Vous appelez vos électeurs à se liguier contre les minorités spirituelles. Vous exploitez le malaise de nos compatriotes dont vous et vos semblables, compromis dans des affaires de corruption, êtes directement responsables. Vous invitez Jeanine Tavernier sur le thème "Les sectes : une menace pour la République", alors que l'UNADFI instaure les conditions psychologiques d'une guerre civile. Lorsqu'on vous demande s'il est normal que l'ADFI préconise la surveillance et la délation des comportements privés, vous êtes le premier à nous

répondre "que dans le contexte actuel, ces méthodes sont justifiées".

Vous osez avouer publiquement que pour interdire l'accès d'une salle municipale aux associations, il suffit de contourner la loi, en épiluchant les statuts, ce qui permet de "trouver malgré tout quelque chose", et cela en l'absence de tout risque de trouble. Quelle est votre légitimité républicaine ?
Fin de parenthèse.

Dimanche, les auditeurs de Jeanine Tavernier, écouteront un sermon sur le devoir de tolérance du chrétien face aux autres religions. Œcuménisme oblige, les catholiques romains ne peuvent plus vomir les grandes religions concurrentes. Ils ne peuvent plus se défouler sur les noirs, les arabes et les juifs. Ils ne peuvent plus cracher sur les homosexuels ou les francs-maçons. Il n'y a plus de péril communiste.

Le politiquement correct leur a retiré leurs boucs émissaires préférés, et c'est tant mieux. Aussi, en l'absence d'exutoire, il ne leur reste plus que les sectes.

A plusieurs reprises, Jeanine Tavernier témoigne que sa mission de salubrité provient d'une véritable "passion". Elle fait ça par passion.

Les sociologues qui ont étudié son profil psychologique concluent à un cas de perversité sadique. Elle jouit à temps plein de ce plaisir rare : elle croit tenir à sa merci des centaines d'associations et de thérapeutes.

Tavernier, verse-nous encore un peu de haine !

UN BOUDDHISTE EN VISITE A L'EGLISE DE SCIENTOLOGIE par Frédéric MORIN

Frédéric Morin est membre d'une organisation bouddhiste. De formation universitaire, il aime comprendre les choses à fond. Dans le cadre de l'Omnium, il a accepté d'enquêter sur la Scientologie et nous transmet un témoignage permettant de mieux comprendre la technique "dianétique", mise au point par Ron Hubbard dans les années 50.

Premières réflexions sur la Scientologie.

Cet article résume l'impression générale que je me suis forgée sur la scientologie après un entretien de cinq heures avec plusieurs scientologues expérimentés.

Tout d'abord, je puis affirmer qu'un grand nombre de journalistes, médecins, thérapeutes, psychologues, philosophes, scientifiques et sociologues n'ont pas les outils conceptuels adéquats pour aborder objectivement la scientologie. Or, il n'y a rien de plus effrayant que de ne pas parvenir à comprendre quelque chose. Cette peur irrationnelle d'un inconnu que l'on

arrive pas à appréhender, est la cause de toutes les calomnies qu'essuie quotidiennement cette église. L'inconnu cristallise des terreurs insensées et ouvre la voie à la diabolisation.

Notre fin de siècle voit apparaître des mouvances d'un "troisième type".

La sociologue Lilian Voyé explique clairement que nos sociétés étaient auparavant régies par deux grands paradigmes : un paradigme religieux en opposition à un paradigme scientifique et rationnel.

La religiosité considérait qu'il était légitime de faire quelques entorses à la rationalité, et le rationalisme évacuait la question de l'origine.

L'exigence nouvelle de notre fin de millénaire est d'élaborer un paradigme qui intègre religiosité, spiritualité et science objective.

Cette approche n'a rien d'étranger au bouddhisme dont la "voie du milieu" opère la symbiose entre rationalité et spiritualité. Développer une acuité logique en lien avec la réalité quotidienne, et générer une libération intérieure doivent aller ensemble. C'est, je pense, une des caractéristiques essentielles de la scientologie.

Alors, comment qualifier la scientologie ?

Elle n'est à proprement parler, ni une religion, ni une science, ni une mystique, ni une psychologie ou thérapie. Elle intègre et dépasse à la fois tous ces aspects. Prétendre rendre compte conceptuellement de la scientologie est difficile car il n'y a pas de mot pour définir une pratique qui enracine l'individu dans le principe de réalité tout en tentant de l'élever spirituellement. D'où l'ambiguïté de ce mouvement particulièrement en décalage avec notre culture traditionnelle.

Le manque de mots, la difficulté de définir une telle chose avec le langage usuel est probablement l'une des raisons pour lesquelles la scientologie a forgé au fil du temps une terminologie qui lui est propre.

Le "dogme" scientologique correspond clairement à une approche bouddhique du monde.

Scientologues et bouddhistes me semblent en accord avec le Bouddha qui considérait l'homme comme comprenant l'univers, sa création, son expansion et son déclin. L'idée que l'homme est un infini qui s'ignore, qu'il est sans limite s'il trouve les moyens justes pour explorer sa dimension infinie, est commune au bouddhisme et à la scientologie. Cette conception des choses est la plus ancienne de l'histoire humaine.

Elle émerge d'un fond commun chamanique et védique, source de toutes les formes spirituelles connues.

Concernant la pratique de la scientologie, il y a un tel tapage médiatique au sujet de l'appareil nommé "électromètre", que depuis quelques mois, je n'avais plus qu'une seule idée en tête : savoir directement ce qu'est un "électromètre".

Alors, qu'est-ce qu'un électromètre ? A quoi ça sert ? Comment ça fonctionne ?

C'est un appareil qui me semble technologiquement avancé, quoiqu'en disent les détracteurs qui le prennent pour un détecteur de mensonge. (note: les journalistes ont peur de l'expérimenter car ils craignent que leurs pensées ne soient dévoilées !)

L'électromètre, doté d'un cadran à aiguille et d'écrans digitaux, est capable de fonctionner sur 26 fréquences différentes. Certains commutateurs semblent servir à moduler des intensités et des fréquences. Je pense que la maîtrise d'un tel appareil nécessite un apprentissage long et minutieux. Je n'ai pas eu le temps d'en apprécier toute la complexité. Deux cylindres métalliques sont raccordés à l'appareil et doivent être tenus par la personne qui est "auditionnée". Un courant de très faible intensité passe alors du bras gauche, par la tête, refermant le circuit par le bras droit.

Cette situation très particulière fait penser à juste titre à une position de cobaye. (D'où la suspicion ?) Cette technique semble répondre à des connaissances pointues en bio-électricité. L'avantage qu'elle présente, c'est qu'elle permet scientifiquement, de manière tangible, d'explorer notre subjectivité, chose qui à ma connaissance n'a jamais été vraiment réalisée. L'objectif de cette technique n'est pas de découvrir vos sentiments les plus intimes car l'électromètre ne peut repérer de telles choses, mais il s'agit d'identifier concrètement toute charge émotionnelle liée à un traumatisme physique, psychique, ou "karmique". Ces traumatismes constituent autant d'obstacles au plein épanouissement d'un individu. C'est là une idée commune au bouddhisme et à bien d'autres courants spirituels. Cette approche scientifique de la connaissance de soi est somme toute inédite, mais elle est inscrite dans l'adage grec selon lequel se connaître soi-même, c'est connaître toute chose. Comment "auditionne" t-on quelqu'un ?

Lors d'une audition, un certain nombre de thèmes sont évoqués. Si un thème provoque une charge émotionnelle, cette dernière est immédiatement détectée par l'électromètre.

J'ai pu le tester en ayant les yeux sur l'écran pendant que des thèmes m'étaient présentés. Cette charge émotionnelle peut être issue d'un deuil que nous n'avons pas réussi à faire. Il peut s'agir d'une difficulté relationnelle, professionnelle ou autre. L'électromètre permet de visualiser nos propres "parasitages" internes qui bien souvent, altèrent notre jugement. L'électromètre nous met face à nous-mêmes alors qu'il est difficile de se regarder en face. Mais comment interpréter ces charges émotionnelles détectées par l'électromètre ?

Ne connaissant pas la terminologie complexe des scientologues à ce propos, je ne peux qu'avancer une interprétation grossière à partir d'un registre

que je connais : la psychologie transpersonnelle de Stanislas Grof. Selon moi, ce que repère l'électromètre s'apparente à ce que Grof nomme les COEX, à savoir des systèmes d'expériences condensées. Chaque COEX consiste en un souvenir à forte charge émotionnelle, issu des différentes périodes de la vie d'une personne. Chaque système COEX est caractérisé par un thème et peut renfermer des souvenirs d'événements humiliants et dégradants. Ces systèmes affectent tous les aspects de notre vie affective. Ils influent sur la façon dont nous percevons autrui, le monde qui nous entoure et nous-mêmes. Ce sont des forces dynamiques responsables de nos troubles affectifs, psychosomatiques et autres. Or, nous agissons toujours de manière à faire naître dans le monde extérieur des situations en résonance avec les tendances de nos propres systèmes. Tel pourrait être défini ce que la scientologie appelle le "mental réactif". Quant au système COEX, il s'apparente à " l'engramme " de la scientologie.

Le but de la pratique scientologique est donc de repérer ces engrammes, d'en remonter la chaîne causale jusqu'à revivre les causes premières qui peuvent être à l'origine d'une haine, d'un schéma d'échec répétitif, de sentiments d'impuissance, de troubles psychosomatiques cycliques, et d'affections qui peuvent sembler bénignes mais qui sont la cause d'un sentiment de mal-être.

Un individu qui parvient à se libérer d'un engramme, s'ouvre à d'autres perspectives, change radicalement les relations qu'il entretient avec son environnement. Il ne reproduit plus les mêmes tendances qui lui faisaient connaître cycliquement des situations frustrantes et traumatisantes. Dans cette pratique, l'électromètre est un outil technique de repérage précieux permettant de remonter le long des chaînes causales. Il permet une approche directe, précise et rapide des engrammes.

Une chose semble certaine, c'est que l'approche scientologique, celle de la psychologie transpersonnelle et l'approche bouddhique sont étroitement liées. Ces trois méthodes ont un principe commun qui consiste à ne jamais subordonner le bien être à l'obtention d'une chose qui nous est extérieure. C'est précisément le principe inverse qui prime.

Quand un être humain fait l'effort de se transformer intérieurement, alors, son environnement change naturellement. Les systèmes COEX-engrammes étant résorbés, le cycle des situations qui leur correspondait est définitivement brisé. Cet aspect qui amène l'individu à saisir sa part de responsabilité pour toute situation douloureuse, est commun aux trois approches. Il s'ensuit une libération et un changement radical de notre relation avec autrui, avec nous-mêmes et notre environnement.

UNE HISTOIRE D'AMOUR

"L'adepte" et son "gourou" bien-aimé

Plus de dix ans après avoir quitté le groupe Iso-Zen, fondé par J.P. Appel-Guéry, Isabelle Sebagh a entrepris une psychothérapie. Son psy lui aurait conseillé une "thérapie par la vengeance". Prise en charge par l'ADFI, elle crut pouvoir exorciser les blessures de son enfance tout en gagnant de l'argent sur le dos de celui qui fut son instructeur spirituel.

Elle écrivit "L'Adepte" et se lança à la conquête des médias en tant que victime d'un gourou. Mais les médias l'ont déjà oublié, et elle est en procès avec l'ADFI pour des histoires de gros sous.

Au titre de "victime" professionnelle, elle réclame à cor et à cri des subventions pour l'association antisecte qu'elle a fondé dans ce but. Déjà en quittant la "secte", madame Sebagh s'était dédommagée en détroussant ses amis de 80 000 francs !

Mais, si elle fut victime, c'est bien de son amour déçu pour l'homme qu'elle traîne dans la boue, et qui n'a jamais répondu à sa flamme. A la lecture des lettres d'amour qu'elle lui écrivait, et dont elle a oublié de parler, on ne peut que lui conseiller un peu de retenue.

Isabelle SEBAGH, permettez qu'on vous remette certains faits en mémoire.

Voilà ce que vous écriviez à celui que vous aviez reconnu comme votre maître spirituel :

" Je t'aime car tu es noble et véritable. Chaque jour, je te donne mon intime reconnaissance... l'amour spirituel, la dévotion par laquelle je vous écris est infinie...l'amour de la conscience est l'émotion la plus merveilleuse que vous avez pu m'offrir. Je vous aime...père, frère, fils, dans l'élévation de l'esprit, je ne t'oublie pas, ni ton initiation, ni ta personne.

Je suis présente et je vous aime...j'espère pourtant chaque jour revenir parmi vous car mon amour est plus vrai et ma conscience plus sûre...je sens parfois des appels très forts, intérieurs, vers ton canal, et je suis transportée vers des plans très élevés." (extraits de lettres)

Ces paroles sont de vous, Isabelle, mais vous ne les citez pas dans votre livre "L'Adepte".

A présent vous le traitez de "gourou", lui qui fut votre "père" et votre "frère". De "l'être noble et véritable", vous avez fait un monstre. Pourtant, ses anciens disciples, ceux qui ont changé de voie, refusent d'entrer dans votre jeu. D'ailleurs, vous avouez qu'aucun n'a renié l'expérience intérieure vécue auprès du "gourou". Cela vous révolte, car vous vous sentez trahie par ceux qui l'ayant quitté sans conflit, s'étonnent de votre haine et de vos invraisemblances. Il est vrai qu'avec ses "contacts" célestes, votre initiateur ne devait pas être toujours facile à suivre. Pourtant, des dizaines

de gens intelligents l'ont accompagné jusqu'au bout du monde, et lui sont restés fidèles.

Lorsque vous étiez à la rue, cette communauté vous a ouvert les bras et elle est devenue votre famille d'accueil. C'est librement que vous les avez rejoint, librement que vous les avez quittés une première fois, et tout aussi librement que vous êtes revenue un an plus tard, entraînant même votre cousine et sa sœur. Quels sont donc ces sévices que vous auriez endurés ? Tous les autres, y compris les ex-membres du groupe, parlent d'exercices spirituels, de libération des blocages, etc...

Aucun ne sait de quelles tortures mentales vous parlez. Quant au "tantrisme", qu'à t-il de commun avec les perversions sexuelles ?

Vous êtes la seule à voir les choses ainsi.

Vous avez écrit un livre pour vous "venger", sur le conseil de psychologues qui sont bien incapables de vous remettre sur un chemin positif.

Est-ce parce qu'il ne vous a jamais touché, que vous voulez nuire à l'homme que vous avez aimé ? On ne voit pas d'autre raison à cette "vengeance thérapeutique".

Vous réclamez des subventions pour un "centre d'accueil des victimes des sectes". On s'étonne de votre insistance à réclamer de l'argent...Mais où sont ces victimes ? Faut-il dresser des camps de réfugiés pour les accueillir ? Faut-il former un pont humanitaire pour les névrosées dans votre genre ? Vous n'avez plus de retenue, et vos discours sont suspects à beaucoup. Votre thérapie par la vengeance, dont vous étalez les détails sans aucune pudeur, ne regarde que vous.

Vos contradictions éclatent à chaque mot. Et vos omissions ! Ah, les remarquables oublis d'Isabelle SEBAGH lorsqu'elle raconte sa vie de patachon ! Vous avez pourtant bien quitté la "secte" avec les 80 000 francs "empruntés" aux copains que vous traitez maintenant de gogos. (Un arrêt de justice a imposé le remboursement).

Après votre sortie du groupe, en 1984, vous avez eu deux enfants que vous avez abandonnés en 1989, la plus jeune de vos filles n'ayant que onze mois.

Vous oubliez ces détails lorsque "Femmes Actuelles" vous présente comme une mère de famille qui réclame justice. Justice pour quoi ? Avant de connaître la "secte", vous vous êtes droguée, vous avez eu de nombreuses aventures, à tel point qu'on se souvient de vous comme une "sacrée garce". Mais, voilà que toutes vos frasques seraient la faute du "gourou". Il devrait endosser la responsabilité des coups que votre père vous donnait. Vous avez tant investi sur lui, en tant que père spirituel, que vous lui imputez vos déboires depuis votre naissance. Votre souffrance est certes réelle, mais vos anciens condisciples trouvent que vous aviez l'esprit assez tortueux.

Parce qu'ils manquent de pleureuses pour galvaniser l'émotion du public, les antisectes vous ont manipulé, en vous offrant une carrière de victime professionnelle. Et, vous prenez la pose avec un visage misérable, quinze ans après avoir quitté "l'enfer de la secte", où vos anciens amis se disent toujours heureux de vivre.

Les antisectes ont exacerbé vos névroses, mais ils ne peuvent rien pour vous. Si vous avez goûté l'appel du large de la vie spirituelle, le meilleur conseil qu'on puisse vous donner c'est de prier pour trouver la foi et le pardon.

Mais les antisectes vous poussent vers l'autodestruction. Comme les autres apostats pris en main par l'ADFI, vous êtes entrée dans un jeu dont les règles vous échappent. Bientôt, il n'y aura plus personne pour vous écouter, et déjà vous vous déchirez avec eux pour de sordides histoires d'argent. Car vous espériez que votre lamentable confession publique allait vous assurer votre retraite. Et ils vous l'ont laissé croire.

N'êtes-vous pas contrainte de faire le tour des lycées pour prêcher aux jeunes la soumission à l'ordre établi ? A la tribune, assise à côté du prêtre détraqué Trouslard, vous, l'anarchiste, vous conseillez aux jeunes de retourner dans le giron des églises institutionnelles, ce qui pour l'ADFI est le gage de votre soumission.

Mais, quelle secte vous dévore ?

Cependant, comme l'ADFI est jalouse de ses subventions, et que Jeanine Tavernier ne veut pas partager la vedette, vous vous êtes rabattue sur le CCMM. Mais, là, c'est pire encore, car Alain Vivien a placé sa maîtresse dans cette association antisecte, et chacun sait que Vivien "l'africain" ne partage pas le pouvoir, et encore moins les subventions.

Si on en croit votre demande d'argent, vous avez parfaitement bien compris le système antisecte, et vous voulez votre part du gâteau.

Le "gourou" que vous maudissez est sans doute le seul à éprouver de la compassion, si on en croit son air triste lorsqu'on lui parle de vous.

Vous admettez que vous n'aviez rien compris à son enseignement. Cet aveu est comme une lumière dans votre discours.

C'est la preuve que vous n'avez aimé qu'une image de lui, et c'est contre cette image que vous luttez désespérément.

Mais, c'est une lutte contre vous-même.

Vous avez fait une projection colossale sur un homme qui n'a pas voulu être votre père de substitution, et qui ne fut pas votre amant.

Seuls les mots d'amour que vous lui adressiez semblent sincères. Faites-en un recueil de poèmes si vous voulez qu'on se souvienne de vous.

Le pardon est une meilleure thérapie que la haine.

Télégramme de Remerciements

Maïté et Juliette vous transmettent tous leurs remerciements pour votre grand soutien. Stop. Vos témoignages sont autant de richesses pour continuer leur résistance. Stop. Elles occupent une grande partie de leur temps à leur travail : l'écriture, le dessin, et répondre au courrier de soutien. Stop. Seule la famille a droit de visite, une heure par semaine. Stop. Pour lecture elles ont accès aux ouvrages de la bibliothèque municipale, et aux hebdomadaires "Marianne" et "VSD". Stop. Quant au courrier, il arrive que certaines lettres passent à la trappe, en particulier les courriers d'Omnium des libertés ! Alors là, STOP ! Il est avantageux d'envoyer des lettres manuscrites, car toute ressemblance avec un texte tapé subversif peut être détruit dans les 5 secondes. Stop.

(Message de Juliette et Maïté, prisonnières de la maison d'arrêt de Valence, qui sont représentées en première page de ce bulletin.)

LA LAICITE

Les nouveaux inquisiteurs abusent du mot "laïcité" pour justifier leurs attaques contre tout ce qui leur semble "irrationnel".

Il s'agit d'un détournement de sens car la véritable Laïcité n'a rien à voir avec l'idéologie rationaliste, qui n'est qu'un point de vue.

La Laïcité implique une neutralité absolue envers toutes les croyances et les idéologies.

Un état inféodé à une idéologie n'est pas laïc.

L'attitude antireligieuse ou antisectaire n'est pas laïque, c'est une déviation de la laïcité.

L'état laïc et républicain ne s'oppose à aucune croyance et n'en favorise aucune. C'est pourquoi en s'identifiant à son combat agnostique, une certaine franc-maçonnerie dévoyée usurpe le mot laïcité pour un combat partisan. La laïcité véritable n'est ni partisane, ni combattante. Elle est neutre. Et, dans l'exercice de leurs fonctions, l'état et ses serviteurs doivent faire preuve de la plus grande neutralité. En prétendant servir la laïcité, mais en s'attaquant dans les faits aux minorités, l'état trahit sa vocation.

Les déviances sectaires, si elles existent, ne relèvent que de la Justice dans un état de droit.

Lorsque l'état laïc veut définir le mot "secte", il ne s'agit que d'une tentative pour justifier l'emploi d'un mot d'usage ecclésiastique. L'état laïc, garant de la justice et du droit n'a pas à définir pour son propre usage répressif un terme qui provient de l'ancienne inquisition théologique. A moins que cet état ne soit devenu lui-même inquisiteur.

On allègue que l'état serait infiltré par des groupes aux visées subversives. Il convient de le prouver, et de dénoncer également tout courant idéologique qui tente de s'imposer au détriment de la véritable laïcité.

L'état est-il infiltré par des sectes ? Oui, si on considère l'influence de ceux qui veulent se servir de l'appareil d'état pour faire triompher leur conception partisane de l'état laïc.

Si on a voulu criminaliser aussi rapidement les "sectes", c'est parce que les antisectes ne pouvaient s'appuyer sur l'idée de laïcité.

Ils ont tenté d'affoler l'appareil d'état en prétendant qu'il serait menacé de subversion. Ils veulent faire peur à la société entière pour l'amener à une réaction. Car si l'état est menacé, c'est le peuple qui est menacé.

Or, la subversion n'est pas l'œuvre des "sectes" qui ne s'occupent pas de politique, mais c'est bien le but d'ambitieux qui cherchent à s'emparer des commandes de l'état au nom de la laïcité.

Pour asseoir leur campagne, les antisectes professionnels ont prétendu que les minorités spirituelles relèveraient de la criminologie, puisqu'il y aurait des "victimes des sectes".

Mais, on ne peut juger un acte prétendument criminel qu'en ne prenant en compte que le témoignage de la "victime". Cette "victime" - vraie ou supposée - peut être de mauvaise foi, et prétendre avoir subi un préjudice qui n'en est pas un selon la loi. Cela exige donc un examen minutieux qui est l'œuvre de la Justice et non d'une stratégie de lynchage.

Pour contrer toute enquête réglementaire, les antisectes ont interdit le débat contradictoire, se substituant ainsi à la justice. Lors du rapport parlementaire, ils ont agi comme un tribunal d'exception en refusant d'entendre la défense. Dans quel but ? Faire pression sur la police et les magistrats en vue de mettre en action le bras armé de la République. De fil en aiguille, le garde des sceaux, Elisabeth Guigou en est venue à exiger qu'on déterre "plus de plaintes".

A ce point, la justice d'un état de droit est annulée.

C'est une conception terroriste de la laïcité.

Les médias ont prétendu que la justice était laxiste parce qu'elle ne pouvait pas "cogner plus dur" compte tenu de l'absence de délits avérés.

Il s'est trouvé des magistrats assez courageux et indépendants pour juger sur le fond des dossiers, en dépit des pressions. Mais, ils furent aussitôt dénoncés comme des "suppôts des sectes".

C'est ainsi qu'au bout de la chaîne, on a formé une brigade de recherche antisecte de la gendarmerie nationale qui a mandat d'enquêter sur les comportements non conformistes.

"Brûlez-vous de l'encens ? Vous soignez-vous avec des plantes ? Regardez-vous la télévision? "

Alors, posons-nous la question : je suis un chercheur qui s'intéresse à la spiritualité et je voudrais qu'on m'indique quelles sont les organisations "convenables" pouvant répondre à ma demande ?

Je pose cette question aux antisectes :

en dehors des églises officielles, qu'elles soient catholique romaine, protestante, israélite, musulmane et bouddhiste, où puis-je aller ?

Nulle part, me dit-on, puisque tout ce qui n'est pas reconnu est suspecté de déviance sectaire.

Il n'y a donc plus d'alternative, en dehors des religions en place et de la franc-maçonnerie.

Elles seules ont le droit d'exister en tant qu'organisations structurées.

Mais, si aucune de ces solutions ne m'intéresse, où puis-je aller ?

Nulle part, m'affirme l'état prétendument laïc.

Les choses ne sont pas dites aussi clairement, mais cela revient au même. L'état interdit de s'écarter des courants religieux et philosophiques ayant reçu le label "bien pensant".

Pour mieux établir les conditions d'une inquisition d'état, Alain Vivien, président de la mission interministérielle de lutte contre les sectes, a trouvé un argument aussi pervers que génial.

Il propose qu'on définisse officiellement une secte comme un "groupe criminel à visée totalitaire".

Cela a d'abord fait illusion dans certains mouvements spirituels, qui n'ayant rien de totalitaire, se sont cru tirés d'affaire.

Mais, sait-on ce que monsieur Vivien et les idéologues antisectes entendent par "totalitaire" ?

Il s'agirait de tout mouvement qui propose une philosophie issue de la "Tradition primordiale". Ce serait tout groupe orienté vers une certaine forme de magie. Ce serait toute organisation fondée sur l'ésotérisme occidental ou oriental. Toute organisation qui préconiserait une transformation de l'être serait totalitaire, car vouloir changer la faiblesse en force serait une idéologie fasciste.

Une doctrine prétendant "guérir" l'âme et le corps serait d'essence totalitaire.

Et, Jeanine Tavernier qui a bien appris sa leçon, n'oublie pas de rappeler qu'il faut dénoncer les mouvements qui parlent d'un "homme nouveau".

Avec cette accusation, les antisectes tiennent leur "crime en hérésie" : préconiser la naissance d'un nouvel homme serait du néo fascisme !

Cela serait anti humaniste, car selon eux, l'humanisme devrait être une sorte de culte rendu à la faiblesse humaine. On est comme on est, et on ne peut rien y changer. Comme nous n'avons pas d'essence divine, Il faut rester d'humbles créatures soumises aux autorités politiques et scientifiques.

Voilà le nouveau concept de démocratie !

C'est le nivellement obligatoire avec interdiction d'invoquer une transcendance de l'être.

Et c'est ainsi que sous le label "totalitaire" se retrouveront fichées les organisations dont la doctrine est traditionnellement jugée hérétique par les églises en place. Joli tour de passe-passe qui nous réserve des excommunications d'un nouveau genre, et justifieront des épurations...

Au nom de la laïcité, les nouveaux inquisiteurs ont exhumé la vieille excommunication : malheur à celui qui cherche à sortir du circuit et recherche l'immortalité ou la libération !

Quels sont ces déviants qui prétendent avec arrogance s'élever au dessus du commun des mortels ? Il faut être fasciste pour se croire issu d'un archétype divin. C'est anti démocratique !

Oser affirmer qu'on ne descend pas d'une paramécie, mais d'un archange ! Quelle outrecuidance !

Spiritualistes, paganistes, panthéistes, ésotéristes, occultistes, mystiques, gnostiques, théosophes, anthroposophes, et tous ceux qui indirectement se rattachent de près ou de loin à ces courants de pensée, seraient des "bougres". Ils ne croient pas au salut automatique par le baptême, les vaccins et le bulletin de vote. Ils cherchent sur des voies interdites menant à la "régression vers les mondes divins de l'origine". Ils cherchent une guérison totale. Quel crime ! Ils seraient donc la proie du "vieux démon de la Tradition primordiale".

On peut lire ces choses dans des livres récents.

Lorsqu'on examine l'évolution de l'argumentation des antisectes professionnels, les choses ont le mérite d'apparaître de plus en plus clairement.

Le combat contre les minorités spirituelles et les méthodes alternatives n'est que le signe avant-coureur d'une guerre idéologique entre les tenants d'un ordre matériel sorti du néant, contre ceux qui se croient issus d'une extraction divine.

Le dialogue risque d'être difficile.

L'OMNIUM A MARSEILLE

Par le délégué de l'Omniium à Marseille

Ils étaient près de cent au rendez-vous de l'Omniium des Libertés ce samedi 9 octobre à la Bio-Coop de Marseille. Des hommes et des femmes venant d'horizons très divers, mais unis autour d'une cause commune : leur liberté de vivre et de penser. Très attentifs aux propos de Joël, et enthousiastes pour l'action entreprise par l'Omniium. Il y avait même des membres de l'ADFI et du Gempi, l'association antisecte de Marseille, car décidément dans la vieille ville phocéenne qui fête ses 26 siècles d'existence, on demeure attaché aux valeurs de tolérance et de pluralité.

La pile du livre "l'état inquisiteur" vendu par la librairie associée à cette manifestation, a vite été

épuisée. Par leurs nombreuses questions, les participants - outre leur intérêt à se tenir informés - ont manifesté le souci de trouver une parade face aux opposants à la liberté de conscience ; chacun proposant une solution. Ce dialogue fut particulièrement constructif, chaque auditeur se sentant fortifié par la clarté, l'objectivité et le réalisme des propos tenus.

Nous nous tournons maintenant vers toutes les villes où le réseau alternatif a besoin d'être soutenu, et elles sont nombreuses.

Alors, à vous de jouer ! A Marseille une petite lumière a été allumée.

Recette pour organiser une conférence avec l'Omniium des libertés :

- Convaincre et soutenir dans leur décision les propriétaires de salles.
- S'associer aux différents réseaux, avec ou sans intermédiaire, pour les informer. (Pour cette conférence il n'y eut pas de publicité médiatique)
- Ne pas avoir peur. Etre positif et tenace.

Les conférences publiques de l'Omniium se suivent mais ne se ressemblent pas.

Ainsi, à Cannes, le 20 août dernier, dans la deuxième heure de la réunion programmée au palais des festivals, le directeur de cet établissement a fait irruption dans la salle avec la milice du palais des congrès pour demander au public d'évacuer les lieux. Il est rare qu'un conférencier invité officiellement à s'exprimer dans le cadre d'un salon soit interdit de parole.

Depuis la sortie de "l'état inquisiteur", les écoutes des médias se ferment. Alain Vivien, président de la mission interministérielle sur les sectes a donné le mot d'ordre suivant : " Ne l'écoutez pas, c'est un scientologue !"

La parade est classique. Il suffit d'affirmer que la scientologie manipulerait la France depuis les entreprises jusqu'aux sphères du pouvoir.

Tous ceux qui de près ou de loin ont parlé de la scientologie de façon neutre : avocats, sociologues, journalistes, seraient des suppôts de Ron Hubbard. Avec la "sciento", la peur française démontre son mécanisme d'emprise collective. Lorsqu'on veut couler une entreprise, on insinue qu'elle est tenue par un scientologue, comme l'exemple de "Stratégique" qui a été classé comme filiale de la scientologie. Et pourquoi ? Parce que Christian Cotten, directeur de Stratégique - société de communication - est l'initiateur du réseau européen pour une politique de vie.

Comme, il a intenté un procès aux responsables des accidents liés au vaccin hépatite B, on lui colle l'étiquette de scientologue.

C'est désormais très commode pour discréditer les contestataires.

Quant au professeur Dericquebourg - sociologie des religions / Université Lille 3 - qui est l'auteur d'une étude sur l'église de scientologie, il a été dénoncé comme "patriarche" de cette église.

Les antisectes ont de moins en moins d'arguments. Tout ce dont ils affolent le public depuis des années s'avère sans fondement.

Les "suicides collectifs" ? Ce sont des massacres politico-policiers.

Les gourous détraqués sexuels ? S'il y en a, c'est à peu près mille fois moins que dans le corps ecclésiastique et la bonne société des notables pédophiles...

Les détournements financiers ? C'est une farce lorsqu'on sait qui pille les caisses de la nation.

Et les dossiers judiciaires "envolés" de la scientologie ? Le magistrat De Montgolfier, muté à Nice, a dénoncé la disparition de dossiers incriminant des notables francs-maçons, ce qui serait une pratique courante en région PACA.

Elisabeth Guigou l'a convoqué au ministère de la Justice pour lui demander de se faire plus discret.

Quant aux sectes qui infiltrent l'état, on en connaît deux ayant réellement investi les circuits officiels: c'est la franc-maçonnerie et l'Opus Dei. Mais ces noms n'apparaissent sur aucune liste.

Si la France est sous l'emprise des sectes, ce ne sont pas celles qu'on pense.

Nous vivons dans un pays qui est en train de s'isoler des autres démocraties et s'enferme dans le mensonge. Certes, chaque français porte sa part morale de responsabilité, mais l'action insidieuse des services secrets et des R.G. est déterminante. Ils verrouillent le mensonge, ce qui rend le pays malade. La France est devenue une république bananière où ceux qui ont un pouvoir, puisent à deux mains dans les caisses.

Mais la Conscience n'a pas dit son dernier mot.

Elle commence à se faire jour à travers les fissures qui apparaissent quand la terre craque pour rejeter la greffe du matérialisme qui l'empoisonne.

Une résistance morale émerge progressivement.

Cette Conscience n'a rien à voir avec une attitude sectaire, bien que des groupes structurés puissent lui servir de cocon avant de déployer ses ailes.

Il est donc urgent que les groupes qui préconisent une approche spirituelle, cessent de se regarder de travers, comme si la "secte" c'était toujours l'autre.

La situation actuelle devrait permettre de désectariser les esprits. Profitons-en.

On ne peut à la fois exiger une liberté pour soi-même tout en la refusant à autrui.

Ce point est souvent négligé par les mouvements religieux dogmatiques qui ont encore trop tendance à diaboliser les autres.

Si on revendique le droit de s'affirmer comme Témoin de Jéhovah, il faut accepter le Témoin d'Elohim ou d'Horus. C'est la règle du jeu.

Si on revendique l'honneur d'être un disciple de Jésus, il faut accepter ceux qui sont disciples de n'importe quel maître visible ou invisible, d'Orient et d'Occident.

Et il faut accepter également la liberté de ceux qui n'ont ni dieu ni maître, tant qu'ils ne cherchent pas à nous en convaincre par la force.

Certes, les mouvements spirituels ne parlent pas tous de la même chose, et ne suivent pas le même chemin vers la même région céleste.

Certains n'envisagent même pas qu'il puisse y avoir un royaume supérieur à celui auquel ils aspirent. Beaucoup se croient au top niveau.

Ils sont libre de le penser si cela les aide à s'élever. Qu'ils l'enseignent. Qu'ils essaient de nous en convaincre. Mais, qu'ils n'oublient pas que pour en persuader les autres, il n'y a que l'exemple.

L'arrogance, le fanatisme et l'intolérance ne sont pas des moyens pour faire la démonstration de nos qualités spirituelles.

La porte doit rester ouverte pour tous, et nul ne doit s'imaginer qu'il a seul un droit de passage.

Et ce droit c'est la liberté de conscience que - normalement - la République accorde à chacun, qu'il soit sage ou bien victime d'une illusion.

L'Omnium est une association de personnes qui respectent cette liberté et la défendent pour tous ceux qui ne pensent pas comme eux.

Cela nous a été reproché lors d'une émission sur France-Inter où Abgrall et la sociologue Martine Cohen se sont insurgés contre notre "perversité" qui consisterait à "dialoguer même avec ceux qui ne veulent pas dialoguer". (sic)

C'est vrai, nous ne sommes pas toujours tendre avec les inquisiteurs, qu'ils soient athées ou cathos rétrogrades. Mais, il y a aussi bien des prêtres que des francs-maçons dans notre association.

Il y a des adorateurs du dieu Pan ou de la Vierge Marie. La liberté est pour tous ou pour personne.

A partir de là, on peut discuter et même se disputer tranquillement. C'est le dialogue.

Seulement, les antisectes refusent tout dialogue. Alors, il faudrait qu'au moins, ceux qui parlent de Conscience et d'Amour, évitent d'en faire autant. Au début, il n'en coûte que l'effort d'écouter et s'intéresser un peu à ce qui nous entoure.

Au début, il est parfois pénible d'arracher nos préjugés. Mais, après, on se sent tellement mieux.

On accorde trop de crédit aux médias. Or, les médias ne servent qu'à nous amuser. Pourquoi les prendre au sérieux ? Pourquoi accorder plus de valeur à l'information qu'aux boniments de foire ? Demande-t-on la vérité à un film comique ?

Dès lors, pourquoi l'exiger du journaliste qui est payé pour nous distraire ?